

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Information sur le contact principal

Établissement Université du Québec en Outaouais		
Nom de famille du contact Manseau	Prénom du contact André	
Poste du contact Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim	Département du contact Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	
Numéro de téléphone du contact principal Indicatif régional Numéro Poste 819 595-3980	Courriel du contact (dans l'établissement) andre.manseau@uqo.ca	

Information sur le contact financier

Nom de famille du contact financier Roy	Prénom du contact financier Dominique	
Poste du contact financier Coordonnateur gestion financière	Département du contact financier Service des finances	
Numéro de téléphone du contact financier Indicatif régional Numéro Poste 819 595-3900 3840	Courriel du contact financier (dans l'établissement) dominique.roy@uqo.ca	

État des dépenses

Fonds disponibles pour l'année 2014-2015	A	688 156 \$
Dépenses effectuées en 2014-2015		
Installations		131 749 \$
Ressources		145 959 \$
Gestion et administration		315 256 \$
Exigences réglementaires et normes d'agrément		73 033 \$
Propriété intellectuelle		22 159 \$
Total des dépenses des coûts indirects pour l'année 2014-2015	B	688 156 \$
Engagements impayés	<small>(dépenses engagées mais dont les factures n'ont pas été payées pendant la période se terminant le 31 mars mais qui ont été payés avant le 30 juin. Assurez-vous d'inclure les dépenses dans chaque domaine de priorité touché.)</small>	
		0 \$

Établissements de recherche en santé affiliés

Pour les établissements comportant d'autres établissements affiliés: Pour chaque domaine prioritaire, indiquez le montant de votre subvention 2014-2015 utilisé par vos établissements affiliés de recherche en santé.

Installations	0 \$
Ressources	0 \$
Gestion et administration	0 \$
Exigences réglementaires et normes d'agrément	0 \$
Propriété intellectuelle	0 \$

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section I - Installations

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A ou B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2014-2015 a été investie majoritairement?
1. Rénovation et entretien des locaux de recherche (à l'exception des dépenses encourues afin de répondre aux exigences réglementaires - voir section IV)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Modernisation et entretien de l'équipement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Coûts de fonctionnement 3. Coûts de fonctionnement (frais de surveillance, de sécurité et de maintien, services publics, location, planification des immobilisations liée aux locaux et à l'équipement de recherche, assurance des locaux de recherche)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Soutien technique pour les laboratoires, les bureaux et les autres installations (à l'exception du soutien technique pour les soins animaliers - voir section IV)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section I - Installations (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- quel pourcentage de vos dépenses de fonctionnement et d'entretien est lié à de l'équipement financé par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)?

La part la plus importante des charges relatives à la section Installations est liée aux coûts d'entretien et de fonctionnement des espaces de recherche. La constante croissance de l'UQO entraîne une demande accrue en espaces de recherche et des problèmes de disponibilité de locaux qui exige des efforts de planification et de réaménagement des espaces.

Le Service des technologies (STI) intervient régulièrement auprès des chercheurs pour entretenir les équipements de recherche et servir de ressources expertes pour l'achat et l'installation des équipements. Le Service entretient annuellement un parc de 250 ordinateurs, 25 imprimantes, 100 portables et 8 serveurs pour la recherche.

Le soutien du STI a été essentiel dans la préparation de la demande de subvention et dans la préparation de devis technique (appareillage et aménagement physique) des subventions demandées dans le cadre des programmes de financement. À titre indicatif, le STI a participé à la mise en oeuvre du réseau sans-fil pour les chercheurs EDUROAM. Grâce à EDUROAM, les chercheurs des institutions participantes peuvent se connecter à internet partout sur le campus de leur institution ainsi que sur celui des institutions participantes qu'ils visitent avec leur portable et appareil mobile. Ce service est offert au niveau international dans plus de 60 pays et 5000 institutions. Par ailleurs, le Service a procédé à l'installation progressive de la suite Office 2013 sur les postes de travail reliés à la recherche; à la consolidation de la sécurité informatique; à la mise à niveau du pare-feu (2 pare-feu en redondance); à la consolidation au niveau de la détection d'intrusion; au support aux chercheurs pour l'utilisation d'un nouveau système de gestion des vidéoconférences afin de leur permettre de se relier en vidéoconférence via leur poste de travail et de gérer leur propre vidéoconférence de façon autonome.

Le STI maintient des licences de site de la recherche pour les logiciels NVIVO, SPSS et la suite office. De plus, il maintient un système de gestion de sondage pour la recherche sur ses serveurs.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section II - Ressources de recherches

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A ou B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2014-2015 a été investie majoritairement?
1. Frais d'acquisition de ressources de bibliothèques (revues, livres, collections, périodiques, licences de site)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Ressources d'information améliorées (bases de données, télécommunications, technologies de l'information et outils de recherche) (à l'exception des ressources technologiques assurant le suivi des demandes de subventions - voir section III)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Coûts de fonctionnement et d'administration des bibliothèques (frais de surveillance, de sécurité et de maintien, services publics, location, planification des immobilisations et salaires du personnel de bibliothèque)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Assurance de l'équipement de recherche et des véhicules	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section II - Ressources de recherche (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- quelle proportion des achats et du budget de fonctionnement de la bibliothèque est couverte par le Programme des coûts indirects?
- faites-vous partie d'un partenariat ou d'un consortium d'établissements visant à contribuer à réduire les coûts de cette catégorie de dépenses?

Encore cette année, la bibliothèque de l'UQO a consacré une part importante de ses ressources pour supporter les activités de recherche. Constituant le cœur de la mission de la bibliothèque (« support à l'enseignement et à la recherche »), le support à la recherche est intégré à l'ensemble des services de la bibliothèque.

La constitution et l'enrichissement de la « collection » constitue le cœur des activités de la bibliothèque et sert en grande partie à supporter la recherche. En participant à des consortiums d'achats nationaux, la bibliothèque est en mesure d'offrir une collection de qualité comparable de celles des plus grandes universités canadiennes. Ce qui est très utile et apprécié par notre corps professoral et nos chercheurs. La qualité de notre recherche s'en trouve améliorée. Par exemple, en 2014-2015, la bibliothèque de l'UQO a poursuivi sa stratégie de participation active au RCDR (Réseau canadien de documentation et de recherche), au BCI (Sous-comité des bibliothèques du Bureau de la coopération interuniversitaire) et à l'UQ (Réseau des bibliothèques de l'Université du Québec). Plus de 85% des ressources électroniques sont acquises par le biais de ces regroupements.

En 2014-2015, la bibliothèque a acquis plus de 9 585 monographies imprimées portant le total de monographies imprimées à environ 222 000 titres. La bibliothèque a également maintenu plus de 300 abonnements à des périodiques imprimés. Parallèlement, la bibliothèque maintient et bonifie également les collections électroniques qui sont plus facilement accessibles pour ses usagers. À ce sujet, la bibliothèque possède plus de 130 licences pour l'utilisation de bases de données multidisciplinaires et spécialisées qui donnent à de grands ensembles d'articles de périodiques, de monographies électroniques et de données (ex. : statistiques, données numériques). En tenant compte des abonnements et achats « directs » (pas dans les grands ensembles), la bibliothèque de l'UQO donne accès à plus de 70 000 titres de périodiques électroniques et à environ 200 000 monographies électroniques.

Il est également important de mentionner l'acquisition de quelques monographies et périodiques spécialisés en sciences (biologie, foresterie, etc.) afin de supporter les activités de l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) qui est rattaché à l'UQO.

La bibliothèque s'efforce de maintenir un service de soutien aux chercheurs et à leurs assistants de recherche. Chaque bibliothécaire consacre environ la moitié de son temps à la formation des assistants de recherche et au service de veille de l'information pour les groupes de recherche. En outre, nous estimons que l'équivalent d'un demi-poste en soutien technique est consacré aux activités de prêts entre bibliothèques pour les projets de recherche.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section III - Gestion et administration

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A et B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2014-2015 a été investie majoritairement?
1. Soutien administratif fourni par l'établissement pour la préparation des demandes de subvention et des propositions de recherche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Frais d'achat, d'entretien et de modernisation des systèmes informatiques utilisés pour assurer le suivi des demandes de subvention, des certificats et des prix	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Formation du corps professoral et du personnel de recherche (à l'exception de la formation offerte pour répondre aux exigences réglementaires - voir section IV).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Ressources humaines et salaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. Frais liés aux finances et à la vérification	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Planification et promotion de la recherche, relations publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section III - Gestion et administration (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- faites-vous partie d'un partenariat ou d'un consortium d'établissements visant à contribuer à réduire les coûts de cette catégorie de dépenses?

Le Décanat de la recherche assure la coordination générale des activités de recherche et offre des services essentiels aux chercheurs pour assurer le maintien et le développement de la recherche. Il sert d'interface avec les organismes externes bailleurs de fonds pour la recherche et s'assure de la reddition de compte auprès d'eux. Une part importante de la subvention permet de soutenir ses ressources. Il offre une vaste gamme de services dont l'aide à la préparation des demandes de subvention, différents guides pour la gestion et le suivi des projets, du mentorat auprès des chercheurs, l'accueil des stagiaires postdoctoraux, la validation des besoins et du développement des infrastructures de recherche et un fonds institutionnel pour le développement de la recherche et de la création.

L'année a été marquée, pour une quatrième année consécutive, par des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec aux universités et au financement de la recherche. Malgré ce contexte défavorable, la subvention a permis à l'UQO de maintenir un soutien à la recherche de qualité pour assurer une croissance soutenue du financement de la recherche. Le Décanat a notamment pu obtenir la création d'un deuxième poste de coordonnateur à la gestion de la recherche. La subvention nous a permis notamment cette année d'offrir un meilleur soutien à la préparation des demandes de subvention. L'UQO a obtenu cette année un très bon taux de succès au CRSH Savoir et au CRSNG Découverte, un taux au-dessus de la moyenne nationale.

Ce fut aussi une année intensive au plan des consultations publiques pour le Décanat. Nous avons ainsi contribué à la consultation sur la politique fédérale en sciences et technologie, ainsi qu'à celle sur le Programme fédéral sur les coûts indirects de recherche.

Au plan de la formation à la recherche, la subvention a permis l'organisation de rencontres individuelles avec les nouveaux professeurs (21), la tenue d'un atelier sur la gestion de la recherche et de deux ateliers sur la préparation de demandes de subvention.

Dans la foulée de la nouvelle politique des trois Conseils sur les publications libre-accès, l'UQO a participé à un groupe de travail du réseau de l'Université du Québec pour le développement d'une approche commune et d'outils pour faciliter le respect de cette politique. Un comité conjoint permanent a été créé.

Le Service des finances approuve au préalable les dépenses relatives aux fonds de recherche, selon les règles d'admissibilité des organismes subventionnaires et les politiques de l'UQO. Une ressource du groupe soutien consacre 100 % de son temps à l'administration de la recherche (réclamations, information aux chercheurs, rapports financiers, etc.). Jusqu'au 31 août 2013, il s'agissait d'un commis sénior à la recherche. À compter du 1^{er} septembre 2013, considérant la complexité des dossiers de recherche, nous avons décidé, dans le cadre d'un projet pilote d'un an, d'affecter un technicien en administration au service direct aux chercheurs. Une fois cette période écoulée, donc à l'automne 2014, le projet pilote a pris fin et la ressource technique a été intégrée officiellement au plan des effectifs de l'UQO. Une nouvelle personne a été embauchée sur ce poste en novembre 2014. La période de transition et de formation de la nouvelle ressource a nécessité beaucoup de temps de la part des ressources professionnelles du service. De plus, le service est très sollicité à la suite de l'augmentation du nombre de

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section III - Gestion et administration (suite)

Énoncé d'impact

subventions accordées aux chercheurs au cours des dernières années. Ainsi, la ressource à temps plein affectée à la recherche ne suffit plus à la tâche. Afin de lui venir en aide, une ressource technique surnuméraire a été embauchée à temps partiel et un commis aux comptes à payer traite fréquemment des pièces liées aux projets de recherche.

Le personnel des approvisionnements est également très sollicité puisqu'il a la responsabilité de réaliser l'acquisition de biens et l'obtention de services pour les subventions et les contrats de recherche. La quantité et la complexité des requêtes d'achat relatives aux projets de recherche étant très élevées, une partie importante du temps de deux employés (un professionnel et un technicien) doit y être consacrée. Par ailleurs, une ressource surnuméraire a dû être ajoutée depuis 2011-2012, afin de soutenir le professionnel dans ces dossiers, considérant le volume important de travail exigé, notamment, par les projets de la FCI, la nouvelle réglementation ainsi que le volume des demandes qui augmente sans cesse.

Les deux techniciennes du service de la paie traitent toutes les demandes de rémunération et de bourses des chercheurs. Puisque ces demandes concernent principalement du personnel à statut particulier, cela exige plus de temps de leur part.

Le système comptable utilisé, SAFIRH, intègre une couche non-comptable pour la gestion de la recherche. Le professionnel, affecté à la recherche, offre le support aux usagers qui utilisent le logiciel pour la gestion des projets de recherche. Plusieurs semaines ont aussi été consacrées, par une autre ressource professionnelle, pour préparer les dossiers à remettre aux auditeurs, afin de permettre que les données financières relatives aux projets de recherche fassent l'objet de l'audit statutaire, au même titre que les autres transactions financières de l'institution. Au cours de l'hiver 2015, le personnel du service des finances a aussi été sollicité pour répondre aux questions et fournir les documents requis dans le cadre d'un examen de surveillance financière mené par les trois Conseils.

En ce qui concerne le Service des Ressources humaines, une conseillère en gestion des ressources humaines accorde une part importante de son temps de travail à la dotation d'employés à la recherche. Celle-ci supporte les professeurs qui souhaitent engager du personnel pour concrétiser leurs projets de recherche. Elle répond à diverses questions concernant les conditions de travail, la rémunération, ainsi que l'application de la convention collective le cas échéant.

Un nombre important et croissant de contrats furent accordés pour soutenir l'engagement du personnel affecté à la recherche en 2014-2015. Parallèlement, une employée de soutien (commis) assure le suivi quant à la production électronique des contrats et le suivi auprès des personnes engagées afin d'officialiser ledit contrat d'embauche et pour assurer le traitement de la paie. Le personnel du Service des ressources humaines assure des suivis administratifs dans plusieurs secteurs entre autres, la dotation, les relations de travail, le perfectionnement ainsi que la santé et sécurité au travail.

Par l'entremise du directeur et de l'agent d'information de la Direction des communications et du recrutement (DCR), plusieurs moyens sont utilisés afin de faire la promotion des travaux de recherches réalisées à l'UQO. La DCR assure de transmettre, de faire connaître et de promouvoir les nouvelles subventions et recherches des professeurs auprès des diffuseurs d'informations. Ce travail se fait sur une base régulière selon les annonces et les sujets à partager. Plus de 800 articles ont été rédigés et publiés sur notre site Web. Les articles portaient entre autres sur les innovations des professeurs de l'UQO que dans les médias traditionnels.

Les nouvelles sont également partagées sur les médias sociaux utilisés par l'UQO (Facebook, Twitter, LinkedIn). Également, les chercheurs de l'UQO poursuivent leur participation à la chronique Les chercheurs, présentée à Ici Radio-Canada. Cette tribune permet aux professeurs de présenter leurs travaux de recherche, d'expliquer leur réalisation, etc. 28 chercheurs ont participé à cette chronique durant la période.

Enfin, une autre plate-forme utilisée pour la promotion de la recherche : le magazine Savoir. Celui-ci est publié de

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section III - Gestion et administration (suite)

Énoncé d'impact

septembre à avril et chaque édition comporte un minimum de 5 articles dédiés aux chercheurs

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section IV - Exigences réglementaires et normes d'agrément

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A et B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2014-2015 a été investie majoritairement?
1. Création et soutien d'organismes de réglementation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Formation du corps professoral et du personnel de recherche en matière de santé et sécurité, de soins animaliers, de déontologie, de gestion des risques associés aux radiations et aux biorisques et en évaluation des impacts environnementaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Frais d'agrément international liés à la capacité de recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Modernisation et entretien des installations et de l'équipement de recherche permettant de répondre aux exigences réglementaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Soutien technique pour le soin des animaux et la manipulation de substances dangereuses et de biorisques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section IV - Exigences réglementaires et normes d'agrément (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- dans quelle mesure doit-on respecter les exigences canadiennes et internationales quant à l'obtention d'un financement de recherche de source internationale?

La subvention permet de maintenir un poste de personnel de soutien et un poste de professionnelle (contractuelle à temps plein). Cette dernière agit notamment comme secrétaire du comité d'éthique de la recherche (CÉR). La secrétaire assure la coordination des activités du CÉR, qui évalue les projets de recherche, assure la mise à jour des dossiers et de la politique d'éthique et de la recherche de l'UQO et agit comme personne-ressource auprès des chercheurs pour faciliter le processus de demande et de suivi de leur dossier éthique.

Au cours de l'année passée, le CÉR a dû répondre à une augmentation du nombre de dossiers éthique à traiter. Le secrétariat du CÉR met tous les efforts nécessaires pour faciliter le travail des membres du CER et pour rendre simplifier le processus de demande de certificat d'éthique.

Considérant cette augmentation du nombre de dossiers traités par le comité d'éthique de l'UQO, et de façon corollaire, une croissance du nombre de projets de recherche soumis et impliquant des participants visés par l'article 21 du Code civil du Québec (C.c.Q.), une demande de désignation ministérielle a été faite au Ministère de la Santé et des Services sociaux. Le MSSS a accordé une désignation au CER de l'UQO pour une période de 18 mois, soit du 1er novembre 2014 au 30 avril 2016. Cette désignation exigera plus de travail pour le secrétariat du CER, notamment pour rendre compte des activités du CÉR au MSSS dans un rapport annuel, dans le format requis et selon l'échéancier prescrit par le MSSS.

La subvention permet aussi aux membres de suivre de la formation.

La subvention a aussi permis cette année d'offrir une aide technique aux premiers projets de recherche à l'UQO avec des animaux, ainsi que de soutenir la mise sur pied d'un comité de travail pour une révision de notre politique sur la santé et la sécurité dans les laboratoires et environnement de recherche.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section V - Propriété intellectuelle

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A et B).

Categorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2014-2015 a été investie majoritairement?
1. Création, agrandissement ou maintien d'un bureau de transfert des technologies ou d'un service semblable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Administration des demandes de brevets d'invention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Soutien administratif pour l'obtention des licences d'exploitation de la technologie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Administration des ententes et des partenariats avec l'industrie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Administration d'ententes et de partenariats établis avec le secteur public (fédéral, provincial ou municipal, y compris sur la santé, l'éducation et les services sociaux)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section V - Propriété intellectuelle (suite)

Énoncé d'impact

Veuillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?

La gestion de la propriété intellectuelle inclut à l'UQO toute activité de valorisation des résultats de recherche et de création pour le bénéfice des communautés ou de la société. La subvention a permis de maintenir une variété de services, dont un programme de soutien à la valorisation; la promotion des résultats de recherche ; l'identification de partenaires utilisateurs ou preneurs des résultats de recherche ; l'évaluation du potentiel de valorisation ; des conseils sur les questions de propriété intellectuelle ; l'aide à la préparation de demandes de financement de valorisation ; des conseils pour le démarrage d'entreprises ; le soutien au développement d'ententes de partenariats visant la valorisation de la recherche ; la négociation de licences ; le suivi des ententes contractuelles et la promotion des projets valorisés.

En 2014-2015, la subvention a notamment permis de conseiller une dizaine de professeurs sur la valorisation et la gestion de leur propriété intellectuelle, de poursuivre des démarches de commercialisation de cinq inventions de nos professeurs (en collaboration avec notre société de valorisation universitaire - ALIGO) et d'organiser une Semaine de la recherche qui a rassemblé 400 participants de la communauté universitaire et de la région de Gatineau et de Saint-Jérôme, et bénéficié d'une très bonne couverture médiatique.

Le Décanat de la recherche a aussi conseillé à la propriété intellectuelle de deux subventions Engagement partenarial du CRSNG obtenues; deux Subventions de recherche et développement coopérative du CRSNG, ainsi que d'une Chaire industrielle de cet organisme.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section VI - Impacts généraux

Il est fortement suggéré que le Vice-président de la recherche (ou l'équivalent) réponde aux questions suivantes, qui se rapportent aux impacts généraux de la subvention des coûts indirects.

1. Attraction et rétention des chercheurs

La subvention des coûts indirects a-t-elle aidé votre établissement à attirer et retenir des chercheurs de grande qualité?

Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

Comme par les années passées, nous estimons que l'apport du programme des coûts indirects est particulièrement significatif pour l'UQO dans la mesure où il participe au maintien des conditions de recherche requises aux professeurs. Cette subvention épaulé les efforts de l'Université pour attirer et retenir des chercheurs de grande qualité en leur offrant un environnement propice et stimulant pour la recherche. Il est toujours difficile de mesurer l'impact de cet environnement, sinon qu'il permet et facilite la réalisation de l'ensemble des activités de recherche de l'UQO.

Le développement de la recherche est notamment très bien enclenché dans les domaines de la santé psychosociale, de la cyberpsychologie, de la photonique, de l'informatique des télécommunications, de la gouvernance des territoires et des innovations sociales. En 2014-2015, nous avons été en mesure de consolider nos capacités de recherche en sciences naturelles avec l'obtention de plusieurs subventions de recherche. En outre, 2014-2015 fut une excellente année en technologie de détection photonique avec l'obtention de chaire industrielle CRSNG dans ce domaine.

La subvention permet à l'UQO d'offrir aux chercheurs le soutien nécessaire au maintien et au développement de la recherche. On note que plusieurs de nos nouveaux professeurs formés dans des universités de grande taille connaissent une excellente progression de carrière en recherche à l'UQO. Le soutien financier pour les coûts indirects y contribue de manière significative.

2. Obtention de fonds additionnels

La subvention des coûts indirects a-t-elle contribué directement à la capacité de votre établissement à obtenir des fonds additionnels pour soutenir l'environnement de recherche?

Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

Le financement du Programme en 2014-2015 a permis à l'UQO de réduire l'impact des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec et à maintenir un fonds interne de soutien au développement de la recherche. Ce fonds institutionnel est un levier essentiel au développement de la recherche, particulièrement pour aider les jeunes chercheurs et les équipes émergentes à obtenir des fonds des organismes externes, ainsi qu'à faciliter la valorisation des résultats de recherche au plus grand bénéfice des communautés et de la société. Près d'une vingtaine de nouveaux professeurs ont pu bénéficier d'un fonds de démarrage de recherche. Le Programme est aussi un fort incitatif à la contribution du gouvernement du Québec au remboursement des frais indirects de recherche, ainsi qu'à la contribution des autres organismes des secteurs public et privé à couvrir une partie des coûts indirects de recherche.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section VI - Impacts généraux

3. Réorientation des fonds

Pour un grand nombre d'établissements, l'impact différentiel du Programme des coûts indirects se limite non seulement aux résultats issus de l'investissement de la subvention comme telle, mais inclut également les impacts des investissements engagés lorsque l'établissement redirige ses propres fonds au niveau des secteurs non couverts par la subvention. Ces impacts peuvent se manifester dans le secteur de l'appui à la recherche ou encore dans la capacité qu'a maintenant l'établissement de satisfaire d'autres aspects de son mandat.

Votre établissement a-t-il pu réorienter ses propres fonds grâce au Programme des coûts indirects?

Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

La subvention des coûts indirects permet de reconnaître les déboursés de l'UQO en matière de soutien à la recherche et allège le fardeau financier de l'Université. La subvention a permis notamment de maintenir nos activités de soutien à la recherche et à la valorisation des résultats de recherche.

4. Autres retombées

Si le programme des coûts indirects a eu d'autres retombées sur votre établissement, veuillez fournir des explications à ce sujet.

La réalisation des activités de recherche exige la mobilisation d'importantes ressources décrites aux sections précédentes dont le coût n'est pas récupérable avec les subventions des organismes subventionnaires qui ne couvrent que les frais directs. Aucun projet de recherche ne pourrait se réaliser sans les infrastructures et les autres ressources organisationnelles de l'établissement.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0070

Section VII - Exigence de divulgation publique pour les établissements

À partir du 30 juin 2012, les établissements doivent afficher dans leur site Web quelques éléments d'information sur les coûts indirects de la recherche et sur le Programme. Veuillez indiquer ci-dessous l'adresse de la page web où se trouve cette information.

<http://uqo.ca/recherche/fonds-soutien-la-recherche>

Section VIII - Vos commentaires

Veuillez signaler les problèmes que vous avez rencontrés concernant le Programme des coûts indirects, suggérer les améliorations à y apporter ou souligner certaines réalisations rendues possibles au sein de votre établissement grâce à celui-ci.

Nous n'avons pas rencontré de problèmes particuliers par rapport à ce programme. En fait le Programme des coûts indirects de recherche demeure une initiative très appréciée car il allège significativement le poids de ces coûts sur la charge financière de l'UQO.

À l'instar des années passées, nous suggérons que les subventions et contrats de recherche octroyés par les organismes et ministères du gouvernement du Canada soient inclus dans le Programme. Il s'avère toujours difficile de faire accepter cette dépense auprès de plusieurs ministères.

Une baisse de ce soutien essentiel aurait des conséquences majeures sur la capacité en recherche de l'UQO.